

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des parents d'élèves du 2 Octobre 2020

L'APE tenait son assemblée générale le Vendredi 2 Octobre. Seulement 6 parents étaient présents. C'est très décevant même si certains étaient excusés.

Malgré une année difficile suite à la crise sanitaire, le bilan financier reste positif. L'APE n'a pu faire que 3 opérations au cours de l'année scolaire 2019/2020.

Au cours de cette Assemblée, un nouveau bureau devait être élu. Or, vu le très peu de parents présents, seule la trésorière a quitté son poste. Les autres y sont restés afin que l'APE puisse continuer.

L'APE ne vous demande pas un engagement à long terme mais juste de donner de votre temps quand cela vous est possible même si ce n'est que pour un an. Il serait dommage qu'il n'existe plus d'APE au collège. Cela pénaliserait vos enfants .

L'APE participe, entre autre, aux frais pour les voyages scolaires donc, qui dit Pas d'APE, dit participation financière des parents plus élevée .

L'APE, c'est l'engagement de parents volontaires pour apporter un plus à tous les élèves du collège.

Suite à cette assemblée générale, un bureau a été élu :

- Présidente : Mme Hersard Florence
- Secrétaire : Mr Mussault Vincent
- Trésorière : Mme Limare Betty.

Les différentes opérations qui vous seront proposées au cours de cette nouvelle année scolaire, si le contexte sanitaire actuel nous le permet, seront :

- Jus de pommes et confitures (distribution début décembre 2020)
- Fouées (distribution soit début Février soit début Avril 2021)
- Macarons (distribution soit début Février soit début Avril 2021)
- Fournitures scolaires (distribution fin Août 2021)

Les membres élus cette année arrêteront en fin d'année scolaire car ils n'auront plus d'enfants au collège.

Alors réfléchissez au devenir de l'APE pour les futures années.

Pour l'APE,
Mme Hersard Florence,
Présidente APE.